

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 26 janvier 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1- Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2- Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3- Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche, 4- Protège-tibias

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

4- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclubs le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

DESIGNATION DES ARBITRES

RAPPEL = A partir des matchs retours, la CDA désignera 2 arbitres à la charge des deux clubs

FUTSAL D2

54778505 : LES GRANDS DU QUARTIER 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 Futsal D2-B du 18/10/2025 reporté au 20/01/2026

Réception de la feuille de match papier, rencontre non disputée, information de l'arbitre officiel qui indique créneau non disponible, autre match déjà en cours.

La commission :

-Reporte la rencontre à date ultérieure

-Rappelle que le club recevant doit impérativement vérifier, au plus tard 72h00 avant la rencontre, la disponibilité de son installation pour éviter le déplacement de tout le monde et ce sous peine de match perdu pour raison administrative.

MATCHES REMIS

55261713 : BOISSY FC 1 / VITRY ASC 2 du 21/01/2026 Futsal C VdM reporté au 22/01/2026

54778505 : LES GRANDS DU QUARTIER 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 Futsal D2-B du 18/10/2025 reporté au 03/02/2026

54778516 : GENTILLY AC 2 / LES GRANDS DU QUARTIER 1 Futsal D2-B du 22/11/2025 reporté au 14/02/2026

55261724 : FUTSAL CLUB CHOISY 1 / VSG FUTSAL 1 17/01/2026 Futsal C VdM reporté au 14/02/2026

55441970 : KB FUTSAL 2 / AS HAY 94 FUTSAL C VdM du 14/02/2026

55261720 : C'NOUES 2 / VITRY ASC 1 du 18/01/2026 Futsal C VdM reporté au 15/02/2026

COUPE VAL DE MARNE FUTSAL

Le tirage des 1/8^e de finale de la Coupe du Val de Marne Senior Futsal sera effectué le **02 février 2026**.

Les rencontres se dérouleront sur le gymnase du 1er nommé au cours de la semaine du 23 au 28 février 2026.

Attention vacances scolaires.

Les équipes du même club se rencontreront dès les 1/8^e finale.

-1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

55261712 : B2M FUTSAL 1 / C'NOUES 1 du 17/01/2026

FFT C'NOUES 1

55261713 : BOISSY FC 1 / VITRY ASC 2 du 21/01/2026

04/02/2026

55261714 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 / B2M FUTSAL 2 du 17/01/2026
55261715 : BOISSY UJ 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 17/01/2026
55261716 : CHAMPIGNY CF 2 / LES GRANDS DU QUARTIER 1 du 17/01/2026
55261717 : VITRY CA 1 / CHAMPIGNY CF 1 du 15/01/2026 reporté 22/01/2026
55261718 : VSG FUTSAL 2 / CHEVILLY LARUE ELAN 1 du 17/01/2026
55261719 : RUNGIS US 1 / CITOYEN DU MONDE 1 du 16/01/2026

FFT CHEVILLY LARUE ELAN 2
NC
11-3
0-9
5-7
3-2

55261720 : C'NOUES 2 / VITRY ASC 1 du 18/01/2026
55261721 : VITRY ASC 3 / CRETEIL FUTSAL US 1 16/01/2026
55261722 : VERS L'AVANT FC 1 / CRETEIL FUTSAL US 2 17/01/2026
55261723 : FRESNES FUTSAL 94 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 15/01/2026
55261724 : FUTSAL CLUB CHOISY 1 / VSG FUTSAL 1 17/01/2026
55261725 : GENTILLY AC 1 / SAINT MAURICE AJ 1 18/01/2026
55261726 : GENTILLY AC 2 / VENON FUTSAL 1 17/01/2026
55441970 : KB FUTSAL 2 / AS HAY 94 FUTSAL 1

15/02/2026
8-2
2-1
6-4
14/02/2026
5-4
4-6
14/02/2026

55441970 : KB FUTSAL 2 / AS HAY 94 FUTSAL C VdM du 14/02/2026

La Commission constate une erreur administrative, oubli de l'équipe de AS HAY 94 FUTSAL 1 au tirage du 1^{ier} tour, programme la rencontre de coupe avec l'équipe exempte KB FUTSAL 2 au 14/02/2026 18h 30.

FMI ou Feuilles de match manquantes
Après 2 appels de feuille de match – Match perdu par pénalité au club recevant (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.2 – Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

1er Appel de Feuille de Match

N°55261715 : BOISSY UJ 1 / MAISONS ALFORT FC 1 C VdM du 17/01/2026